



Paris, le 30 avril 2016

## Communiqué de presse

### **Marisol TOURAINE annonce la création de Santé Publique France, l'agence nationale de santé publique**

**La création de l'agence nationale de santé publique, Santé Publique France, inscrite dans la loi de modernisation de notre système de santé, sera effective le 1<sup>er</sup> mai 2016. Entérinée ce jour par [décret](#), sa création concrétise la volonté de Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, de doter notre pays d'un établissement d'expertise et de référence au service de la santé de la population.**

Santé Publique France reprend l'ensemble des missions, compétences et pouvoirs exercés par trois établissements publics sous tutelle du ministère des Affaires sociales et de la Santé : l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS).

Ce regroupement lui permet d'intervenir, au service de la population et des autorités sanitaires, sur l'ensemble du champ de la santé publique : prévention, promotion de la santé, surveillance et observation de l'état de santé de la population, veille et alerte, préparation et réponse aux crises sanitaires... à l'image des *Centers for Disease Control and Prevention* (États-Unis), du *Public Health England* (Angleterre), ou encore de *l'Institut national de santé publique* (Québec).

Sa gouvernance associe par ailleurs des représentants de la société civile, des professionnels de santé et des usagers du système de santé.

*« La création de Santé Publique France affirme une ambition : celle de mieux connaître, expliquer, préserver, protéger et promouvoir l'état de santé des citoyens. La France se dote aujourd'hui d'une agence de référence et d'excellence au service de la santé de la population »* a déclaré Marisol TOURAINE.

#### **Contact presse :**

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 - [cab-ass-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-ass-presse@sante.gouv.fr)